

Horaires: Cours de code et Bureau	
Mardi	} 10H - 12H ET
Mercredi	
Jeudi	} 13H - 18H
Vendredi	
Samedi	9H - 14H
COURS MONITEUR	
Mardi	} 18H - 19H
Jeudi	

Gaëlle AUTO - CONDUITE

7 Place Francisco Ferrer 25200 MONTBELIARD
14 Rue de la Tour 70400 HERICOURT

Tel: 09.82.37.93.00
Tel: 09.86.22.53.03



Tarifs pratiqués Formule Code (ETG)



Forfait
Frais de Dossier 49€
Fabrication du titre Offert
Valable 1 mois après examen

Formation code traditionnel : **119€ TTC**

Uniquement Votre code en ligne

Comprend : **Forfait valable 4 mois**

- Un livre de Code
- Suivi personnalisé du code à l'usage de L'application **Code mobile plus**
- Accès aux cours de code illimités
- Accès aux cours de code avec moniteur illimités
- Flash info Sécurité Routière
- Prépacode en ligne



**Formule Web
1 mois**

9,90€

**Formule Web
4 mois**

29€

Examen du code de la Route, intermédiation gratuite : La Redevance de **30€ TTC** est avancée par l'établissement selon votre choix pour votre inscription au passage de l'épreuve du code de la Route dans les centres agréés ; (ex : La Poste ou SGS).

HORS Formule code et conduite

- Livre de code seul : **15€ TTC**
- Dépassement des 4 mois du forfait code : **55€ TTC**
- Fabrication du titre après 1 mois de l'obtention du Permis de conduire » **25€**

Formule traditionnelle

119€

Documents pour l'inscription au permis de conduire ;

- Avoir Absolument une adresse mail
- Avoir absolument un numéro de portable
- **1 ePhoto Valide ANTS** (voir Photomaton ou photographe agréé) + 1 photo ID
- ☐ Pièce d'identité – Permis AM (BSR)
- ☐ Vous avez **17 ans** et - de **25 ans**, Certificat de participation à la JDC
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- ☐ Si ce document n'est pas à votre nom (ex : parents, conjoints, amis, famille...) Il faudra nous fournir en plus : la pièce d'identité de la personne dont le nom figure sur le justificatif de domicile, ainsi qu'une **attestation d'hébergement** signée de l'hébergeant et l'hébergé (voir au dos)

Pour les personnes de nationalités étrangères :

- carte de séjour
- justificatif de résidence en France datant de 6 mois ou plus.
- justificatif de résidence en France datant de moins de 3 mois

En cas de perte du permis de conduite (invalidation ou annulation) :

- Perte totale de points : R44 (Récépissé de remise du permis de conduire)
- Annulation par décision judiciaire : R7 (Notification du tribunal)
- Visite médicale et test psychotechnique

Document pour obtenir votre permis de conduire, Sauf 21 ans Révolus, Né(e) après le 1er janvier 1988

ASSR2 OU ASR

Attestation d'hébergement

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e)

Nom Prénom.....

né(e) le à

Adresse complète du domicile

.....

certifie sur l'honneur héberger depuis plus de 3 mois

Nom Prénom

né(e) le à

Vous trouverez ci-joint les copies de ma pièce d'identité recto-verso ainsi que d'un justificatif de domicile de mon habitation, à mon nom, datant de moins de 6 mois.

Date :

Signature de l'hébergeant

Signature de l'hébergé

ATTENTION : cette attestation + la pièce d'identité de l'hébergeant + le justificatif de domicile doivent être au même nom

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE ACCEPTES :

- * Dernier avis d'imposition ou de non-imposition (à privilégier)**
- * Facture de moins de 6 mois : EDF, Téléphone fixe ou mobile, Eau, Gaz.**
- * Quittance de Loyer non-manuscrite**